

Acompte sur salaire : les chiffres clés

(Étude Rosaly 2025)

Il y a des fins de mois où tout se joue à quelques jours, parfois à quelques euros. Dans ces moments-là, **on ne devrait pas payer plus cher pour traverser un imprévu**. Et si la réponse se trouvait là où naît la valeur : l'entreprise ? **Accéder à une part de son salaire déjà gagné, simplement, en toute autonomie, sans intérêts**, c'est redonner de la latitude sans stigmatiser, du souffle sans complexité.

Notre étude et les statistiques de nos clients confirment cette évolution et précise les implications pour l'entreprise.

48%

des salariés sont à **découvert** au moins une fois par an

49%

ne connaissent pas **le coût réel** d'un découvert

35%

des salariés de nos clients demandent **au moins un acompte chaque mois**

(28 % en 2024)

+66%

de **demandes mensuelles par salarié** : de 3 en 2024 à 5 en 2025 en moyenne

115€

en moyenne **par acompte**, montant stable d'une année sur l'autre

39%

choisissent l'acompte si la banque **refuse un découvert**

Le recours au découvert **se durcit et demeure coûteux** : naturellement, les Français cherchent à s'en détourner pour gérer leurs imprévus financiers.

Dans les faits, les salariés se tournent vers **l'acompte sur salaire, une solution gratuite, légale et encadrée**. Côté entreprise, les demandes d'acomptes sont déjà une réalité et l'usage progresse chaque année, signe d'**un nouveau réflexe installé**. Et contrairement aux idées reçues, **les montants d'acomptes restent raisonnables**, répondant à des micro-tensions sans créer de situations plus complexes.

Rosaly facilite ce mouvement avec un **acompte à la demande intégré à la paie**, sans intérêts ni charge opérationnelle, pour protéger le pouvoir d'achat et apaiser le quotidien.

Au-delà de l'acompte digitalisé, Rosaly renforce durablement le pouvoir d'achat avec des leviers complémentaires : **simulateur d'aides sociales** (534€ récupérés en moyenne de droits non réclamés), **bons d'achat remisés chez les grandes enseignes**, et des **ressources d'éducation financière** (Radio Rosaly & Parcours). Un dispositif intégré à la paie, sans intérêts ni charge opérationnelle, qui protège le net à vivre et apaise le quotidien, pour les équipes comme pour les RH.